

Montréal, le vendredi 21 mai 2021

Lettre à l'attention de Madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Madame la ministre,

Nous vous écrivons cette lettre d'abord pour vous remercier au nom du milieu culturel d'avoir récemment injecté des sous supplémentaires dans les programmes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Le milieu en avait grandement besoin.

À ce titre, on pouvait lire le 4 mai dernier dans l'article de La Presse intitulé «12 millions de plus pour les bourses destinées aux artistes» que «l'autoproduction est désormais considérée comme un des modèles d'affaires de prédilection.» Ce que la journaliste Mayssa Ferah nous rapporte est bien vrai.

En effet, la démocratisation des outils liés à l'enregistrement sonore s'est opérée à vitesse grand «V» depuis les années 70. À l'époque, il en coûtait 1000 \$ par jour (~4250\$ en pouvoir d'achat d'aujourd'hui, inflation comptée) pour enregistrer des chansons au légendaire Studio Morin Heights, là où Charlebois, Ferland, Beau Dommage, Prince, Bowie ou The Police ont mis au monde quelques-unes de leurs créations.

Aujourd'hui, pour 15 000 \$, on peut se procurer un ordinateur portable, un excellent micro à condensateur, un préampli à lampes, une panoplie d'émulateurs numériques reproduisant le son des meilleures consoles et enregistreuses analogues, des compresseurs «vintage» et de multiples effets. Et puis, YouTube regorge aussi de milliers de tutoriels bourrés de trucs du métier pour opérer ces outils qui se simplifient de jour en jour.

Voilà pourquoi l'autoproduction est devenue reine. Pour des raisons purement technologiques et économiques.

Payer les gens pour créer et pour produire, c'est bien. C'est ce que vos subventions du CALQ font à merveille et de mieux en mieux. Merci pour cet apport, d'ailleurs. Mais quand vient le temps de promouvoir ces œuvres produites, de les commercialiser, de leur trouver des oreilles, alors la majeure partie des subventions pour y parvenir se retrouve à la SODEC.

Ce que nous tenons à vous rappeler aujourd'hui, c'est que les autoproduteurs en musique sont tout simplement exclus de la SODEC. Parce que pour avoir accès aux subventions de la SODEC, il faut être un «producteur reconnu», ou avoir signé avec un «producteur reconnu», ou devenir un «producteur reconnu», en s'incorporant et en signant d'autres artistes. Sans compter qu'un «artiste-entrepreneur» incorporé n'aura pas accès aux deniers publics récemment envoyés au CALQ, ceux qui sont réservés aux individus ou aux organismes à but non lucratif. Dans ce système, Madame la ministre, l'artiste-entrepreneur est donc assis entre deux chaises.

De plus, ce système maintenu en place par votre ministère et sa Loi sur la SODEC canalise ces subventions vers les poches des «producteurs reconnus». Ce qui force notre créativité artistique en quête de commercialisation à signer avec eux; à leur céder des droits, au passage. Des droits qui rapportent. Beaucoup, dans certains cas.

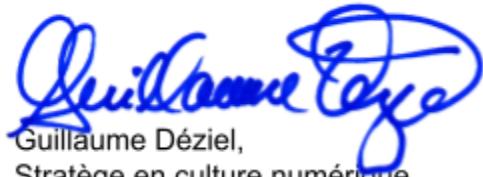
Il est vrai que certains artistes n'ont pas le profil d'un entrepreneur. Auquel cas, l'idée de travailler avec un producteur est tout à fait justifiée. Mais dans la majeure partie des cas, en plus de faire sonner d'eux-mêmes leur musique comme une tonne de briques, les artistes s'occupent souvent mieux que quiconque à lui trouver des oreilles. Parce que la technologie a démocratisé aussi les moyens de promotion. Internet a démocratisé la distribution et la diffusion de notre culture. Mais pour sortir du lot, ça prend un budget. De l'argent pour acheter du placement média. Beaucoup d'argent.

Il est bon de se rappeler à quel point vous dites vrai, lorsque vous avancez dans votre communiqué de presse du 4 mai dernier que «l'autoproduction est un des modèles d'affaires de plus en plus présents dans le milieu artistique». Oui. Parce que, selon le rapport annuel de la *Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes*, 80 % de ses membres sont des artistes autoproduits. Ses nouveaux membres sont composés à **96 %** d'autoproduceurs. Ses redevances versées en 2019-2020 concernent à 51 % les autoproduceurs.

Nous applaudissons donc votre lucidité Madame la ministre. Et nous vous remercions pour ces bonbons.

Mais comme bonbon ultime et durable, nous vous demandons de bien vouloir briser une fois pour toutes ce fameux plafond de verre à la SODEC, celui auquel l'ascension des artistes autoproduits se fracasse depuis des décennies. Parce qu'autant les producteurs que les autoproduceurs devraient pouvoir cohabiter pour faire rayonner notre culture.

Merci de votre écoute.



Guillaume Déziel,
Stratège en culture numérique

Et «**96**» artistes, artisans et acteurs du secteur de la musique qui vivent, comprennent et déplorent ce plafond de verre :

- 01 Alexandra Stréliski, Artiste-entrepreneure
- 02 Alexandre Désilets, Auteur-Compositeur-Interprète
- 03 Alexe Gaudreault, Autrice-compositrice-interprète
- 04 Andréanne Martin, Auteure-compositrice-interprète
- 05 Anne-Sophie Bourlaud, Autrice-compositrice-interprète
- 06 Anthony Roussel, Auteur compositeur interprète
- 07 Ariane DesLions, Autrice-compositrice-interprète, auto-productrice
- 08 Ariane Brunet, auteure-compositrice-interprète
- 09 Catherine Durand, Artiste producteur
- 10 Catherine Marchand, Luthière
- 11 Catherine-Audrey Lachapelle, Comédienne, auteure-compositrice-interprète
- 12 Charles Robert-Gaudette, ACI, musicien, réalisateur, producteur
- 13 Christian-Adam Gilbert, Technicien de son et producteur.

- 14 Claude Gillet, Coach en gestion de carrière artistique et autoproducteur
- 15 Dan Behrman, Ex directeur-adjoint à la programmation du FIJM & FrancoFolies de Montréal et ex réalisateur/animateur à Radio-Canada/Espace musique & CBC
- 16 Daniel Boucher, Auteur-compositeur-interprète et producteur
- 17 David Fleury, Auteur-compositeur-interprète et producteur indépendant
- 18 David Bujold, Musicien, chanteur, producteur (Fuudge)
- 19 David Elias, Musicien, compositeur, preneur de son
- 20 Debbie Tebbs, Autrice -Compositrice-Interprète
- 21 Dominic Morin, Auteur-compositeur-webmasteur
- 22 Dominic Lafontaine, artiste
- 23 Dominica Merola, Auteure-compositrice-interprète-pianiste
- 24 Dominique Gagnon, Artiste auto productrice
- 25 domlebo, auto-toute
- 26 Dorothée Parent-Roy, Consultante en marketing numérique
- 27 Eric Berard, Violoniste compositeur
- 28 Erika Bergeron-Drolet, Avocate en propriété intellectuelle et agente de marques de commerce
- 29 Evelyne Drouin, Directrice générale et artiste sonore
- 30 Félix-Antoine Leroux (Dj Horg), Dj/compositeur/realisateur
- 31 François-Simon Déziel, Compositeur-producteur-musicien
- 32 Frédéric Desjardins, Production de musique, compositeur, parolier, enseignant et danseur de ballet classique
- 33 Frédéric Baron, Artiste, producteur indépendant, éditeur
- 34 Geneviève Morissette, Auteure compositrice interprète
- 35 Geneviève Leclerc, Interprète Auto -Producteur
- 36 Geneviève Legault, autrice-compositrice-interprète, productrice et coordinatrice en événementiel
- 37 Gilles Prince, Consultant Développement culturel
- 38 Guillaume Beauregard, Auteur, compositeur, interprète.
- 39 Ines Talbi, Artiste
- 40 Ivan Bielinski, Auteur, slameur, musicien et chanteur
- 41 Izabelle Gagnon, Auteur compositrice interprète
- 42 J.P. Mortier, Artiste-auteur-compositeur et producteur
- 43 Jean-Marc Ravatet, consultant dans le milieu culturel.
- 44 Jean-Robert Bisaillon, Doctorant
- 45 Jessy Fuchs, Producteur reconnu.
- 46 Jipé Dalpé, Auteur-compositeur-interprète et auto-producteur
- 47 Joe Bocan, Artiste
- 48 Joël-Aimé Beauchamp, Artiste audio immersif.
- 49 Johann Baron Lanteigne, artiste
- 50 Jon Weisz, Entrepreneur culturel
- 51 Josianne Paradis, Artiste auto-producteur
- 52 Loïc Thériault, Compositeur et réalisateur
- 53 Louis-Philippe Hébert, Agent de spectacles
- 54 Luc De Larochellière, Auteur compositeur interprète
- 55 Marie-Eve Berlinger, Stratège numérique
- 56 Marie-Elaine Thibault, Artist manager
- 57 Marie-Pier Létourneau, Attachée de presse
- 58 Martine Pratte, Parolière
- 59 Martine St-Clair, Chanteuse auteure-compositrice
- 60 Mathieu Lippé, Artiste-Producteur
- 61 Mathieu Lafontaine (Bleu Jeans Bleu), Auteur-Compositeur interprète
- 62 Mathieu Bourret, Pianiste-compositeur
- 63 Maurice Bolduc, Responsable de la logistique CIBL FM

- 64 Maxime Jarry, Gérant d'artistes
- 65 Maxime Morin (Champion), Musicien compositeur
- 66 Mélanie Boulay, autrice-compositrice-interprète
- 67 Mélanie Guay, Artiste auto producteur
- 68 Mélissa Ouimet, Autrice-compositrice-interprète
- 69 Michèle Grondin, Productrice vidéoclips, cinéma et télévision
- 70 Natalya Joly-Dagenais, Gestionnaire de projets
- 71 Olivier Hébert, Musicien
- 72 Olivier Chenard, Étudiant en musique, Auteur-Compositeur-interprète et musicien
- 73 Olivier Brousseau, Musicien
- 74 Pascal Dufour, A/C/I/R
- 75 Pascale LeBlanc, Autrice-compositrice-interprète
- 76 Patrice Caron, Producteur
- 77 Patrick Bouchard, compositeur/réalisateur
- 78 Paule Magnan, Musicienne professionnelle, auteure, compositeure, interprète
- 79 Philippe Routhier, Chanteur auteur compositeur interprète auto producteur
- 80 Pierre-Philippe Côté, Auteur/Compositeur/interprète/producteur/éditeur/réalisateur
- 81 Robert Auclair, Compositeur-interprète
- 82 Roby Talbot, Pianiste professionnel et enseignant
- 83 Samian, Auteur/interprète/producteur
- 84 Shanti Loiselle, Stratège marketing numérique de la musique
- 85 Simon Laganière, Musicien Réalisateur
- 86 Sonia Johnson, Autrice-compositrice-interprète / Productrice indépendante
- 87 Stefie Shock, Auteur-compositeur-interprète
- 88 Stéphanie Boulay, Autrice-compositrice-interprète
- 89 Stéphanie Bédard, Chanteuse auto-productrice savonnière
- 90 Steve Delarosbil, Auteur compositeur interprète
- 91 Steve Marin, Auteur-compositeur-interprète
- 92 Steve Hill, Musicien/auteur-compositeur-interprète, producteur
- 93 Thomas Hébert, Musicien, technicien studio
- 94 Valérie Martinez, Directrice du journal culturel de L'Abitibi-Témiscamingue, L'Indice bohémien
- 95 Véronique Boucher, Entrepreneure-artiste
- 96 Yann Perreau, Artiste auteur compositeur interprète